

Technicien _			
Data			

VISITE TECHNIQUE

PROJET
Puissance envisagée : kWc
Rue des Ambavilles, Apt 56 Ravine des Cabris
Code postal: 97432 Commune SAINT PIERRE
Contact interlocuteur sur site :
Nom & Prénom : Loic Hoareau Fonction : Employé de commerce
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail. Tél: 0692715684
DÉCLARATION AU PRÉALABLE
Superficie du ou des terrain(s) : Réf. Cadastrale :
Connaissance d'une zone particulière (classée) :
1) Situation juridique du terrain
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non
* Joindre copie du permis de construire
2) Type de bâtiment
Résidence principale Bureaux Entrepôt
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:
PLANS
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment

BAIIMENI /	HABITATION		
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre
Couverture (type) :	tôle ondulée	■ nervurée	autre
État couverture :	bon	✓ moyen	age
État des vis :	bon	✓ moyen	age
Type de vis: Je s	sais pas		
Type de charpente :	■ métallique	bois	autre
État charpente :	bon	moyen	âge
Entraxe de pannes :	Oui	Zone d	′ombre Oui 🔳 Non
Accessibilité (échelle,	hauteur) : Oui	Non	
* Prendre une photo d	e l'accès en toiture		
EMPLACEMEN	T S		
Compteur: Limit	te de propriété	À l'intérieur du b	âtiment
Disjoncteur: Limit	te de propriété	À l'intérieur du b	âtiment
Arrivée EDF : Aéri	enne	Aéro-souterrair	Souterrain
PHOTOS			
		🖃	
■ Photo des façades	_		
■ Une photographie	permettant de situer	l'habitation dan	s l'environnement proche
Une photographie	permettant de situer	l'habitation dan	s le paysage lointain
■ Photo compteur -	disjoncteur		
■ Photo local ondule	ur retenu		
■ Photo toiture reten	ue pour poser le PV		
■ Cheminement retenu			

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	

SCHEMA

A représenter : Parcelle, avec son accès, bâtis avec différents pans, emplacement et cheminement retenu (onduleur, PV, Câble), compteur, disjoncteur et point de raccordement.



Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





N° de dossier : _____

Client : _____



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

-
-
-